Expertise Performance Solutions Compétences

ASCENCIEL
Développement des compétences, formation, conseil

CSE : ACTUALISER ET RENFORCER SES COMPETENCES SSCT

Durée – 3 jours (21 heures) | **Public –** Membres titulaires et suppléants du CSE en renouvellement de mandat, ainsi que les membres de la CSSCT.

Prérequis – Être membre titulaire ou suppléant du CSE en renouvellement de mandat et avoir suivi la formation initiale SSCT, ou justifier d'une première expérience du mandat.

Intervenant – Préventeur IPRP référencé DREETS (habilitation CARSAT–INRS), formateur des membres du CSE.

Objectifs pédagogiques

A l'issue de la formation, les participants seront capables de :

- ✓ Actualiser ses connaissances réglementaires en matière de santé, sécurité et conditions de travail
- ✓ Consolider ses pratiques d'analyse des situations de travail et des risques professionnels
- ✓ Renforcer sa capacité à conduire inspections, enquêtes et démarches de prévention
- ✓ Contribuer efficacement à l'amélioration des conditions de travail et à la prévention des risques
- ✓ Développer une posture d'acteur de la prévention en mobilisant les partenaires de l'entreprise

Contenu pédagogique

✓ **Actualiser les connaissances des élus du CSE (Actualiser)**
- Évolutions législatives, réglementaires et jurisprudentielles
- Actualisation des missions et responsabilités du CSE en matière de SSCT
- Retour sur les difficultés rencontrées dans l'exercice du mandat

✓ **Renforcer la démarche de prévention (Actualiser)**
- Les principes généraux de prévention
- Les évolutions des politiques de prévention
- Prévention primaire, secondaire et tertiaire
- Construction d'une démarche de prévention durable

✓ **Analyser les situations de travail (Consolider)**
- Observation du travail réel
- Analyse des situations à risque
- Identification des facteurs de risques
- Analyse des conditions de travail et de leurs impacts sur la santé

✓ **Contribuer à l'évaluation des risques (Consolider)**
- Actualisation et exploitation du DUERP
- Priorisation des risques
- Élaboration et suivi du plan d'actions
- Participation du CSE aux démarches de prévention

✓ **Réaliser les inspections et les enquêtes (Consolider)**
- Préparation et conduite d'une inspection
- Méthodologie des enquêtes après accident ou incident

- Utilisation de l'arbre des causes
- Élaboration de mesures correctives et préventives

✓ **Prévenir les risques psychosociaux (Consolider)**
- Actualisation des connaissances sur les RPS
- Organisation du travail et qualité de vie au travail
- Harcèlement moral, harcèlement sexuel et agissements sexistes
- Rôle du CSE dans la prévention et le traitement des situations

✓ **Mobiliser les acteurs de la prévention (Agir)**
- Coopération avec le Service de Prévention et de Santé au Travail
- Relations avec la CARSAT, l'Inspection du travail et les autres acteurs
- Communication et dialogue avec les salariés et l'employeur

✓ **Études de cas et retours d'expérience (Agir)**
- Analyse de situations apportées par les participants
- Résolution collective de problématiques rencontrées
- Élaboration de plans d'actions adaptés aux réalités de l'entreprise

Démarche et méthodes pédagogiques

Démarche active, centrée sur l'apprenant qui « agit ». Des apports actualisés, des retours d'expérience et de la co-construction entre pairs. Méthodes :
- ✓ Participative : basée sur le questionnement des participants.
- ✓ Active : fait appel à l'expérience, à la réflexion, à l'initiative et à la motivation des apprenants.

Moyens pédagogiques

Apports théoriques et réglementaires actualisés ; Analyse de situations professionnelles et retours d'expérience ; Mises en situation (inspection, enquête, analyse d'accident, droit d'alerte…) ; Analyse de documents professionnels (DUERP, plans d'actions, comptes rendus d'enquête) et co-construction de solutions.

Modalités d'évaluation

- ✓ Évaluation formative en cours de module
- ✓ Évaluation des acquis réalisée avec un QCM
- ✓ Satisfaction à chaud et à froid

Sanction de la formation – Certificat de réalisation